

CABINET SELLI & VINE

Avocats associés près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

5, cours des Arts et Métiers - 13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04.42.26.38.12 – E-mail : selli-vine.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

élevée d'un étage sur rez-de-chaussée de **157,22 m²**

Sise à EGUILLES (13510), 770, route d'Aix

MISE A PRIX : CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000 euros)

Visite sur place en présence de la

SCP P. BRUGUIERE – F. MASCRET – S. FORNELLI – S. SAGLIETTI,

Huissiers de justice associés à MARSEILLE

LE MARDI 1^{er} JUIN 2021 DE 14 H 30 A 15 H 30

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 14 JUIN 2021 A 9 HEURES du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
Palais de Justice, salle 1, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratési,
13090 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune d'EGUILLES (Bouches-du-Rhône) 770, route d'Aix, une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, anciennement cadastrée section Av n°383 Lieudit 3 Les Plaines de la Cébo pour une contenance totale de 40 a 02 ca et nouvellement cadastrée quartier Les Plaines de la Cébo :

- section AV n°614 pour 23 a 95 ca,
- section AV n°616 pour 13 ca,
- section AV n°617 pour 1 a 87 ca.

D'après le procès-verbal de description :

Me MASCRET, Huissier de justice associé à Marseille a établi le 18 septembre 2017 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'une villa avec piscine élevée d'un étage sur rez-de-chaussée.

Elle se compose au rez-de-chaussée d'une entrée, une buanderie, une cuisine ouvrant sur une pièce principale avec véranda, un bureau, une mezzanine, deux chambres, WC, pièce d'eau.

L'étage comprend trois chambres ainsi

qu'une salle d'eau/WC.

Les lieux sont occupés par la débitrice.

Le certificat de mesurage établi par la société ARCODIAG stipule une surface loi Carrez de **157,22 m²**.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour **Avocat postulant Maître Julien SELLI**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 5, cours des Arts et Métiers, 13100 AIX-EN-PROVENCE,

Et pour **Avocat plaidant, Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau (13100) – Tél. : 04.13.24.13.63 – Fax. 04.96.10.11.12.

Lors de l'audience du 28 septembre 2020 ledit bien a été adjugé à la somme de 571.000 euros outre les charges.

Le certificat prévu à l'article R.322-67 du Code des Procédures Civiles d'Exécution a été délivré le 21 janvier 2021 par le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE et

signifié le 19 février 2021 à l'adjudicataire ainsi qu'au débiteur saisi.

Suivant ordonnance rendue par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE en date du 20 avril 2021 il a été ordonné la remise en vente du bien par la voie d'une nouvelle adjudication et fixé la date de l'audience de vente sur réitération des enchères au Lundi 14 Juin 2021 à 9 heures.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'Aix-en-Provence muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

- s'adresser à **Maître Julien SELLI**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 5, cours des Arts et Métiers (13100), Tél. : 04.42.26.38.12, E-mail : **selli-vine.avocat@orange.fr**

- Au cabinet de **Maître Nicolas SIROUNIAN, SELARL PROVANSAL - AVOCATS ASSOCIES** 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu ou sur le site internet de son cabinet **<http://www.provansal.eu>**.

Fait à Marseille, le 6 mai 2021.